DÉLECTATION

(export du DFSM au 07/12/2025 à 05:46)

[1] **DÉLECTATION** Médecine - Médecine

fém.

Etymologie FEW III 32a delectare

Définition

Plaisir éprouvé par l'être humain, incluant le plaisir charnel.

Citations

• La raison dont de Aristote est fundee sur ce que delectations n'est autre chose que sentir chose convenable a soy et a sa nature, ausi que doleur n'est autre chose que sentir chose desplaisant et contraire, si comme Avicennes dit.

Evrart de Conty [Aristote], Problemes, ca 1380, XII, 8, fol. 233v.

- Et c'est ce que aucun dient par autres paroles qu'il y faut .3. choses, desir, delectation et ventosité, car li desirs vient de la chaleur, et per consequens du foye, la delectation vient de la matere qui descent de la cervele, et la ventosités ou li esperit vienent du coer.
 - Evrart de Conty [Aristote], Problemes, ca 1380, III, 11, fol. 89r.
- Nous devons donc entendre que l'oeuvre de generacion, dont Aristotes fait pluseurs problemes et pluseurs questions merveilleuses et beles en ceste quarte partie, est ordenee principalement et establie de nature pour la continuation de le humaine espece, combien que le plus communement elle soit excercee pour cause de delectation, et aucune fois ausi pour la santé corporele garder. Evrart de Conty [Aristote], *Problemes*, *ca* 1380, *IV*, 1, fol. 102v.
- Secondement pour les menstrus qui y deffaillent qui se convertissent en poilz et en cornes et en ungles et aussi pour ce que l'appetit est pour l'espece continue et non pas pour delectacion, mais le contraire est es femmes, car elles desirent pour delectacion et non pas pour espece.

 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, VII, 2.*
- Desquelles choses appert que pour le naissement de ces vesseaulx [spermatiques], l'esperme prent nature du cueur, du foye et des rongnons et par les nerfz qui par grace de la delectacion descent du cervel es coullions.
 - Nicolas Panis [Guy de Chauliac], Chirurgie, ca 1450, tr.I, doct.2, chap.7.
- Et quant les deux spermes viennent ensamble, je vous fay assavoir que le corps a trop grant delectacion de char.

Anon., Placides et Timeo 1, fin XIIIe s., p. 116, § 257.